

PROTOCOLE SANITAIRE 2021

Madame, Monsieur,

Rentrée scolaire 2021, voilà ce qui est prévu pour protéger les élèves et les adultes et assurer l'éducation de tous.

Un protocole sanitaire est mis en place pour l'année scolaire 2021-2022 avec 4 niveaux de protection selon le niveau de circulation du virus.

La rentrée des vacances de la Toussaint se fait au niveau 2 du protocole.

Ce niveau 2 prévoit le retour en classe en présentiel de tous les élèves de la maternelle à la terminale avec l'application stricte des gestes barrières et le port du masque en intérieur (voir le blog de l'école).

A la rentrée, un livret d'informations « covid » a été transmis à toutes les familles rattachées à l'école.

Le port du masque

Pour les personnels, le port d'un masque « grand public » est obligatoire tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Désormais le port du masque est obligatoire pour tous les enfants de l'école du CP au CM2 dans les espaces clos, il ne l'est pas en extérieur.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

⇒ Veuillez fournir le nombre de masques nécessaires (2 au minimum par jour) afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Les règles de distanciation physique

Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

A compter du **niveau 2 / niveau jaune**, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

L'application des gestes barrières :

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains. À défaut, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique peut être envisagée et doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;

- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Les parents ne rentrent pas dans l'enceinte de l'école.

Voici les informations quant aux horaires et à l'organisation de notre école. Nos conditions d'accueil sont adaptées au nouveau contexte.

ORGANISATION JOURNALIERE ET PEDAGOGIQUE :

HORAIRES DE L'ÉCOLE :

niveau 2 / niveau jaune : La limitation du brassage

Afin de limiter le brassage entre les élèves des classes différentes ou de différents niveaux, l'arrivée et le départ s'effectuent par les 2 entrées de l'école : l'entrée principale et l'entrée par l'allée Fleurie.

L'accueil des enfants se déroule dans le calme, en respectant les distances. Les enfants sont dirigés dans leur zone qui correspond à leur groupe d'âge. Ainsi, 4 zones ont été matérialisées par des barrières dans la cour de récréation.

Rentrée des élèves de toutes les classes par les 2 entrées de l'école :

1^{ère} entrée : entrée principale sous le porche

⇒ 8h20-11h30 et 13h20-16h30 : Accueil des classes de Mme Lebecq, Mme Gouverneur, Mme Duponchel, Mme Lebrun et de M. Barbieux (5 classes)

2^{ème} entrée Allée Fleurie

⇒ 8h20-11h30 et 13h20-16h30 : Accueil des classes de Mme Mercuri et Mme Basquin, et de Messieurs Perelli, Lussiez, Defever et Lemoine (5 classes).

ACCUEIL DU MATIN :

- **Lieux** : Grilles des entrées.
- **Ouverture des portes** : Personnels désignés
- **Dépôt des élèves à l'école** : Au début du circuit balisé.

⇒ **Entrée principale sous le porche** : Personnels désignés lors de la mise en place des services

⇒ **Entrée allée Fleurie** : Personnels désignés lors de la mise en place des services

Arrivée des élèves : consignes à respecter

- Respect de la distanciation physique, des gestes barrières et du sens de circulation qui mène dans la zone qui correspond à leur groupe d'âge.
- Les règles de distanciation ne s'appliquent pas dans les espaces extérieurs entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.
- **Accueil par temps de pluie** : Les enfants du cycle 2 sont accompagnés par 1 AVS (Mme Duriez), réceptionnés par un maître du cycle 2 qui les dirige vers leur classe devant laquelle se trouve l'enseignant.

- Les enfants du cycle 3 sont accompagnés par 1 AVS (Mme Menet à l'étage et Mme Brabant), réceptionnés par un maître du cycle 3 qui les dirige vers leur classe devant laquelle se trouve l'enseignant.

Accompagnement sur le chemin de la classe et surveillance des gestes barrières par les AVS :

- ⇒ Entrée porte principale pour le cycle 2 : **Mme Duriez**
- ⇒ Entrée cycle 3 (allée Fleurie) : **Mme Menet** (étage) et **Mme Brabant** porte d'entrée dans l'établissement.

Ces personnels nommés ci-dessus guident les enfants vers leur classe.

- Les parents ne rentrent pas dans l'enceinte de l'école.

RÉCRÉATION MATIN :

Niveau des classes	Horaires	Lieux	Surveillée par
Récréation C2		Cour de récréation	Les enseignants du C2
CPa - Mme Lebecq	9h55/10h10		Mesdames Lebecq, Gouverneur, Duponchel, Devernay, Lebrun, et Monsieur Barbieux
CPb - Mme Gouverneur			
CE1a - Mme Duponchel/Mme Devernay			
CE1b - M. Barbieux			
CE2a - Mme Lebrun			
Récréation C3			Les enseignants du C3
CE2b - Mme Mercuri	10h15/10h30	Cour de récréation	Mesdames Mercuri, Basquin, Vitse et Messieurs Defever, Lemoine, Perelli
CM1a - Mme Basquin			
CM1b - M. Perelli et M. Lussiez			
CM2a - M. Defever			
CM2b - M. Perelli			

Observations/Remarques :

- Echelonnage des récréations, 2 récréations, récréation par cycle
- Conservation de l'aménagement de la cour et des 4 espaces récréatifs
- Zonage par niveau et par classe
- Respect des règles sanitaires : fléchage des toilettes et des lavabos à utiliser
- Circulation entrée et sortie différentes

- L'aération des locaux est fréquente et dure au moins 15 minutes à chaque fois.

Le midi, votre enfant sortira par la porte de son entrée (porche ou allée fleurie) et sera accompagné par son enseignant.

Activités physiques et sportives

Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important pour la prochaine année scolaire. Elles se déroulent selon les modalités suivantes :

⇒ niveau 2 / niveau jaune : les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur.

Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres est respectée.

PAUSE MÉRIDIANNE ET RESTAURATION SCOLAIRE

Observations/Remarques :

Les enfants sont pris en charge par le personnel municipal.

Les règles de distanciation physique, les gestes barrières et le sens de circulation qui mène au restaurant scolaire et dans les zones définies pour la pause méridienne sont à appliquer et à respecter.

[Un protocole sanitaire a été mis en place par le service jeunesse de la commune.](#)

RÉCRÉATION APRES MIDI :

Niveau de classe	Horaires	Lieux	Surveillé par
Récréation C2		Cour de récréation	Les enseignants du C2
CPa - Mme Lebecq	14h55/15h10		Mesdames Lebecq, Gouverneur, Duponchel, Devernay, Lebrun et Monsieur Barbieux
CPb - Mme Gouverneur			
CE1a - Mme Duponchel			
CE2a - Mme Lebrun			
CE1b - M. Barbieux			
Récréation C3			Les enseignants du C3
CE2b - Mme Mercuri	15h15/15h30	Cour de récréation	Mesdames Mercuri, Basquin, Vitse et Messieurs Defever, Lemoine, Perelli
CM1a - Mme Basquin			
CM1b - M. Perelli et M. Lussiez			
CM2a - M. Defever			
CM2b - M. Perelli			

SORTIE FIN DE JOURNEE:

Observations/Remarques :

Le soir votre enfant sortira avec son enseignant par les portes définies préalablement.
Le service de garderie est assuré par le personnel municipal.

LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES LOCAUX ET DES MATERIELS :

- Le nettoyage des mains est effectué après l'accueil des enfants le matin et le midi et après les temps de récréation.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.
- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé plusieurs fois par jour.
- **niveau 2 / niveau jaune** : Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures).
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée.
- [Un protocole sanitaire a été mis en place par le service entretien de la commune.](#)

LA RESTAURATION SCOLAIRE

- **niveau 2 / niveau jaune** : la stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table dans le premier degré. Il est recommandé d'organiser un service individuel (plateaux, couverts, eau, dressage à l'assiette ou au plateau).
- [Un protocole sanitaire a été mis en place par le service jeunesse de la commune.](#)

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Toute l'équipe et moi-même restons à votre écoute pour tous renseignements.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

P. Lemoine

Directeur de l'école Jean Jaurès